



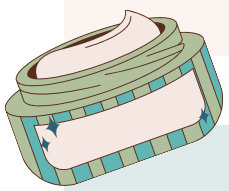
PUBLICS CONCERNÉS

Pharmaciens adjoints et préparateurs en pharmacie diplômés en activité.



COMPÉTENCES VISÉES

- Apprendre à analyser les constituants des produits dermocosmétiques pour en identifier les propriétés et les indications.
- Savoir établir un diagnostic cutané pour apporter un conseil approprié en matière de prévention, de soins dermocosmétiques et d'hygiène corporelle.
- Etre à l'aise et efficace dans l'acte de « vente-conseil ».
- Etre capable de définir et mettre en œuvre une politique commerciale pertinente au vu de la zone de chalandise et de la situation concurrentielle de l'officine.
- Apprendre à organiser le point de vente de manière optimale.
- Maîtriser les achats et la gestion des stocks.



LA PÉDAGOGIE

- Apport scientifique, études de cas, jeux de rôle, travaux pratiques.
- Conférences animées par les acteurs des marchés de l'hygiène et de la dermocosmétique en pharmacie.
- Mise en œuvre des acquis en cours de formation à travers la réalisation d'un projet de développement du rayon dermocosmétique propre à chaque stagiaire.
- Evaluation continue au centre de formation et entretien d'évaluation en fin de formation avec un jury de professionnels de l'officine.

Matériel pédagogique : supports de cours, vidéoprojecteur.

Locaux : pharmacie virtuelle pour mise en situation professionnelle.

Un référent handicap est au service des apprentis et stagiaires en situation de handicap.

LES OBJECTIFS

- Etre capable de gérer, animer et développer les rayons hygiène et dermocosmétique à l'officine.
- Etre capable d'apporter un conseil approprié sur des produits d'hygiène, de soins et de prévention dans le domaine dermocosmétique.



LE PROGRAMME : 4 UNITÉS DE COMPÉTENCES

- Mise en œuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermocosmétique.
- Animation de l'espace de vente dermocosmétique au sein d'une pharmacie d'officine.
- Conseil du client en matière d'hygiène et de soins.
- Vente de produits d'hygiène et de soins.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage





CQP Dermocosmétique pharmaceutique

LES MODALITÉS DE FORMATION

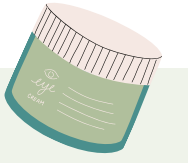
Durée : 278 heures de septembre à juin.

Rythme : 40 jours de formation en centre, principalement le jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, quelques mardis en fonction du calendrier.

Inscription/délais d'accès : Début des cours en septembre au plus tard mi-octobre (en fonction du calendrier).

Voies de formation : contrat de professionnalisation ou plan de développement des compétences (salariés de l'officine).

Coût de formation : 5 560€, pris en charge par l'OPCO EP.



FORMATEURS

- S. HEMELSOET, IDE, coach en communication, Référente de formation et chargée du suivi : techniques de vente, politique commerciale.
- C. LAMERANT, Préparatrice en Pharmacie, certifiée CQP : types de peau, hygiène et soins, produits et conseils, merchandising.
- S. MOURIZAT, Préparatrice en Pharmacie, certifiée CQP : galénique, connaissance des actifs.
- C. FICOT, Préparatrice en pharmacie, Formation de Déléguée médicale : politique des achats.
- A. LEFRANCQ, Pharmacien : physiologie et pathologies de la peau.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION



- Contrôle continu des connaissances (160 points / 250).
- Evaluation finale orale par la Commission d'Évaluation (90 points sur 250) avec présentation du dossier professionnel :
- Fiche de synthèse présentant la mise en œuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermocosmétique
- Fiche de synthèse présentant l'animation de l'espace de vente au sein de l'officine
- Cas de comptoir commenté
- Fiches d'évaluation des compétences acquises, à compléter dans le guide du stagiaire.

VALIDATION DE LA FORMATION

Moyenne obtenue à chacune des 4 UC.

En cas de validation partielle des UC, le candidat garde le bénéfice des UC acquises pendant 5 ans et peut représenter le ou les UC non validées en suivant les cours à l'ARCPP ou en candidat libre.

DIPLÔME ACQUIS



CQP Dermocosmétique Pharmaceutique : Un certificat de qualification professionnelle délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) de la Pharmacie d'Officine, signé par le Président de la CPNEFP.

Reconnu par l'ensemble de la branche professionnelle de la pharmacie d'officine.



☎ 03 20 59 17 17
☎ 03 20 05 98 64
✉ contact@arcpp.org
🌐 www.arcpp.org

